

FRANCE VICTIMES 62 VOUS ÉCOUTE VOUS INFORME ET VOUS ACCOMPAGNE.

Au quotidien, sur tout le département, des professionnels se mobilisent pour :

- Vous écouter avec bienveillance
- Analyser votre situation et vos besoins
- Vous proposer un soutien psychologique
- Vous informer sur vos droits
- Vous accompagner dans vos démarches
- Faciliter votre orientation vers des partenaires (avocats, experts, psychologues, assistants sociaux, notaires, huissiers...)



SIÈGE ADMINISTRATIF ET DE RÉCEPTION

Point d'Accès au Droit Place des Écrins
62 223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

ANTENNE DE BÉTHUNE

Tribunal judiciaire
Place Lamartine

ANTENNE DE LENS

Maison de la Justice et du Droit
Pavillon Camille Desmoulins

ANTENNE DE BOULOGNE SUR MER

Tribunal judiciaire
Place de la Résistance

ANTENNE DE SAINT-OMER

Tribunal judiciaire
3, rue des Tribunaux

ANTENNE DE CALAIS

Maison de la Justice et du Droit
15, Place Crévaœur

BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

Tribunal judiciaire
Arras, Béthune, Boulogne, St-Omer

PERMANENCES

en CCAS, Centre social, Maison de service public, commissariat, gendarmerie...

Appelez-nous au

03 21 71 62 00

www.francevictimes62.fr

AVEC LE SOUTIEN

De l'État : Ministère de la Justice, Préfecture FIPD, Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Du Conseil départemental du Pas de Calais

Des collectivités territoriales locales : Communauté urbaine d'ARRAS, CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, CA de Boulogne sur Mer, CA du Pays de Saint-Omer, CA Grand Calais Terres et Mers, CA Lens-Liévin, CA des Deux Baies en Montreuillois, CC de la région d'AUDRUICQ, CC du sud Artois, CC de la Terre des Deux Caps, CC du Pays de Lumbres, CC Pays d'Opale, CC des 7 Vallées, CC du Haut-Pays du Montreuillois, Municipalités d'Ahicourt, Auxi-le-Château, Avesnes le Comte, Beaumetz les Loges, Corvin, Courrières, Fouquières les Lens, Harnes, Libercourt, Liévin, Marquise, Mauchin, Rouvray, Sainte-Catherine, Wingles

Du Conseil départemental de l'accès au droit du Pas de Calais

De partenaires privés et de mécènes.

Siège social : Tribunal judiciaire Place des États d'Artois 62000 ARRAS

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES

Informations sur vos droits - Soutien psychologique - Accompagnement social



Structure associative agréée
Ministère de la Justice

SERVICE GRATUIT ET INDIVIDUALISÉ

PERMANENCES DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

FRANCE VICTIMES 62 appartient à un réseau associatif national, dont la vocation est de vous aider, quelle que soit la nature du préjudice subi.

Victimes ? Commençons par en parler



Lorsqu'on est victime

Des questions se posent

- Comment faire valoir ses droits ?
- Comment être informé du déroulement d'une procédure ?
- Comment porter plainte ?
- Comment prouver que l'on est victime ?
- Comment être indemnisé et obtenir réparation ?

Des troubles peuvent apparaître

- Maux de tête, troubles de l'appétit, perturbations du sommeil
- Difficultés de concentration, pertes de mémoire
- Tristesse, peur, angoisse, irritabilité, agressivité
- Besoin d'éviter certains lieux, crainte de sortir
- Modification de vos relations familiale, sentimentale, amicale ou professionnelle



Plus de 50 points d'accueil à votre disposition dans tout le département du Pas-de-Calais.

Vous êtes (avez été) victime, de la part d'un proche ou d'un inconnu :

d'agressions sexuelles et/ou de viol
de violences
d'homicide
de vol simple ou aggravé
de dégradations
d'escroquerie, d'abus de confiance

d'accident de la circulation
de harcèlement
d'abandon de famille
de non-représentation d'enfant
...

à la maison, au travail, en milieu scolaire, dans un lieu public

Vous avez droit à un accompagnement gratuit et confidentiel à proximité de chez vous (sur rendez-vous)

Ensemble, agissons

Appelez-nous au

03 21 71 62 00

www.francevictimes62.fr

